Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 26/06/2024 - 27215 - 2017 B 05628 - 802 672 089 - "EFFECTIVEMENT"

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION ET

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIÉTÉ EFFECTIVEMENT, SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

SARL EFFECTIVEMENT

Siège social : 4 SQUARE HENRI REGNAULT

92400 COURBEVOIE

SIRET : 802 672 089 00041

:*:*:*:

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société EFFECTIVEMENT, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 5 Avril 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels disponibles sont ceux arrêtés au 31 Décembre 2023. Ces comptes annuels qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font notamment apparaître :

Au niveau du bilan :

- La situation nette au 31 décembre 2023 s'élève à 68 461 euros pour un capital social d'un montant de 5 000 euros.
- L'actif du bilan dont le total s'élève à 90 837 euros est principalement composé de créances clients à hauteur de 36 000 euros, créances totalement dénouées sur 2024 et des disponibilités pour un montant de 43 180 euros.
- Les stocks d'un montant de 20 000 euros sont totalement dépréciés.

Au niveau du compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élève à un montant de 121 662 euros contre 81 740 euros en N-1.
- Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à hauteur de 29 368 euros contre 21 114 euros au 31 décembre 2022. La masse salariale s'établit à 71 269 euros en 2023 contre 27 018 euros.
- Après impôt, le résultat net ressort à 27 076 euros. Le résultat courant avant impôt correspond au résultat d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Enfin, aucun avantage particulier n'est stipulé et ce faisant, nous n'avons pas d'observation à formuler.

Fait à Orléans, le 20 juin 2024

Le commissaire aux comptes

ORCOM AUDIT

Valentin DOLIGÉ

Associé